

Catalogue de formations 2023

**LE PÔLE DE RESSOURCES
SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES
CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES**

Contact : Audrey KASPERS - audreykaspers@cvfe.be

PRÉSENTATION DES PÔLES DE RESSOURCES EN VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Depuis leurs débuts, les asbl **Solidarité-Femmes** (La Louvière), le **Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion** (Liège) et **Praxis** (trois antennes : Hainaut, Liège et Bruxelles) développent, chacune dans ses domaines particuliers de compétences, une pratique de sensibilisation, de formation et d'éducation permanente.

Le Services Public de Wallonie, département de l'action sociale, direction de l'intégration des personnes d'origine étrangère et de l'égalité des chances, soutenant l'implantation de Pôles de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales à Liège et à La Louvière, a sollicité nos associations pour réunir nos compétences et offrir des espaces de formation continue pour un large public de professionnel.le.s confronté.e.s aux violences conjugales et intrafamiliales.

La particularité des formations, développées au sein des Pôles de Ressources, est que chacune d'elles est conçue et animée par deux formateur.trice.s : l'un.e. de l'asbl Praxis, qui accompagne les auteurs de violences conjugales et familiales, l'autre du CVFE ou de Solidarité Femmes, qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales et familiales.

Ainsi, c'est à **une lecture dynamique et systémique**, intégrant tous les acteurs concernés (auteurs, victimes, enfants, réseaux de protection) que sont convié.e.s les participant.e.s aux formations. De plus **les formateur.trice.s sont des intervenant.e.s de terrain** qui peuvent donc répondre aux questions des participant.e.s au travers de leurs expériences quotidiennes.

A travers les formations offertes dans le cadre des Pôles de Ressources, il s'agit également pour nous de partager notre **expérience innovante de concertation intersectorielle** afin de la rendre visible, accessible et peut-être même inspirante pour l'ensemble du réseau des professionnel.le.s concerné.e.s.



LE COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION – C.V.F.E

Nos racines, vous les trouverez au cœur du mouvement des femmes qui s'est mobilisé dans les années 70. Améliorer notre condition, faire valoir nos droits, disposer librement de nos revenus et de nos corps... C'est dans ce tourbillon de débats qu'émerge l'ampleur de la problématique des violences conjugales et ses liens étroits avec les inégalités entre les hommes et les femmes.

Le Collectif voit le jour à Liège en 1978, avec son Refuge et sa ligne téléphonique 24h/24. Un important travail de sensibilisation du grand public, des professionnels et du monde politique est également entrepris. Au fil des années, plusieurs lois et mesures en faveur des victimes voient le jour, impulsées ou soutenues par le CVFE. Dans les années 80, c'est l'aspect de l'exclusion socio-économique spécifique des femmes qui justifie la mise en place de nouvelles actions et la création du service de réinsertion SOFFT.

Une récente collaboration avec L'asbl Praxis (qui travaille avec les auteurs de violence conjugale dans une perspective de responsabilisation) nous permet d'aborder la problématique sous un angle plus global.

Concrètement, le CVFE aujourd'hui c'est 60 professionnel-le-s spécialisé-e-s autour de :

Une ligne d'écoute 24h/24 : 04/223.45.67

Une maison d'accueil avec un hébergement sécurisé, une adresse confidentielle avec un suivi psychosocial, administratif et juridique adapté pour les femmes victimes (accompagnées ou non de leurs enfants) avec un projet pédagogique spécifique pour les enfants.

Des permanences ambulatoires gratuites

Une équipe spécialisée dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement propose un accueil sans rendez-vous chaque lundi ainsi que des permanences psychosociales et juridiques sur rendez-vous chaque jour de la semaine.

LE COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION – C.V.F.E

Une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « Le Traversier »

En 2015, sous l'impulsion du département « Accueil et Hébergement », et tenant compte des résultats d'une recherche-action portant sur l'impact de l'exposition des tout-petits aux violences conjugales et intrafamiliales.

Des formations pour les enseignant-e-s, les policier-e-s, les travailleu-euse-s sociaux-ales, le secteur médical...

Un service d'Éducation Permanente :

Des groupes de réflexion et d'analyse critique de faits de société, des projets de créations collectives, des ateliers d'auto-défense féminine, des projets et des actions afin de comprendre et dénoncer les violences sexistes, pour aller vers plus d'égalité. Elle propose aussi des actions de sensibilisation adaptées à tous types de publics,

SOFFT :

3 modules de Formation pour femmes reconnus par le Forem : B.O-Bilan d'Orientation et projet, Explore-Informatique, LEA - Développement personnel

Coordonnées :

CVFE Service administratif - Tél. : 04/221.60.69 – Fax : 04/250.07.57 – Mail : cvfe@cvfe.be

CVFE (Refuge) : Tél. : 04/223.45.67 – Fax : 04/221.04.62 – refuge@cvfe.be

CVFE (SOFFT) : Tél. : 04/250.96.96 – Fax : 04/250.96.99 – Mail : sofft@cvfe.be

Site internet : <http://cvfe.be/>

Page FB : <https://www.facebook.com/collectifcontreviolencesfamiliales.liege>

L'ASBL PRAXIS

L'asbl Praxis a été créée en 1992. L'association a pour but social le développement d'activités en direction de personnes ou de groupes sociaux confrontés au phénomène de la déviance, comme les violences et les pharmacodépendances.

L'association vise autant les citoyens que les professionnels des mondes de la justice, de l'action sociale et de la santé (au sens global : physique, psychologique, bien-être social) : elle développera des modalités d'interventions spécifiques à l'interface de ceux-ci. A travers la diversité de ses programmes d'actions, l'association vise à favoriser la responsabilisation de chacun (collaborateurs, partenaires, publics - cibles), à développer la solidarité et la participation à la vie sociale, en privilégiant la prise de conscience des diverses formes de réalité, et en favorisant le développement des capacités d'analyse, de choix, d'actions et d'évaluation de tous.

Depuis 1999, Praxis concentre ses activités autour des violences conjugales et intrafamiliales :

- Animation des groupes de responsabilisation pour les auteurs de violences.
- Organisation d'actions d'information et de formation à l'égard des professionnels.
- Participation et élaboration d'un travail en réseau avec les services d'accueil de victimes, les services de police, les services judiciaires et des services psycho médico-sociaux en général.

Une récente collaboration avec le CVFE nous permet d'aborder la problématique sous un angle plus global et de sans cesse nous rappeler l'enjeu de la sécurité de toutes les personnes impliquées dans les violences conjugales.

L'asbl est composée d'une vingtaine d'intervenants (psychologues, criminologues, assistants en psychologie, secrétaires...) et intervient sur l'ensemble des arrondissements judiciaires francophones par l'intermédiaire de ses trois bureaux : Liège - Bruxelles - Hainaut.

Coordonnées :

PRAXIS Liège (siège social) : Rue Puits-en-Sock 63 – 4020 Liège | Tél. : 04 228 12 28 | Mail : liege@asblpraxis.be

PRAXIS Bruxelles : Rue du Marteau 19 – 1000 Bruxelles | Tél. : 02 217 98 70 | Mail : bruxelles@asblpraxis.be

PRAXIS Charleroi : Rue de Marcinelle 10 – 6000 Charleroi | Tel. : 071 49 84 79 | Mail : hainaut@asblpraxis.be.

Site internet : www.asblpraxis.be

ASBL SOLIDARITÉ FEMMES ET REFUGE POUR FEMMES BATTUES

Un refuge pour les femmes maltraitées et leurs enfants :

Le refuge est une maison d'accueil protégée et sécurisée dont **l'adresse est confidentielle**. Il existe depuis 1980.

Il peut accueillir les femmes et leurs enfants 24h/24. C'est un lieu de vie en communauté qui permet aux femmes et aux enfants de briser le silence et l'isolement, dépasser la honte, la peur, la culpabilité, l'impuissance. (24 lits sont disponibles)

L'intervention auprès des femmes

Une équipe spécialisée écoute les femmes sans les juger, les informe de leurs droits et des ressources disponibles, les accompagne dans toutes leurs démarches. Elle aide les femmes à analyser leur vécu, à comprendre le processus de la violence et à reprendre du pouvoir sur leur vie. Elle les soutient dans leurs progrès vers l'autonomie et une vie sans violence. Elle respecte les rythmes et les choix de chacune. Elle développe des activités qui visent à renforcer les femmes dans leur estime de soi et dans la compréhension des mécanismes sociaux de la violence : participation à des groupes de parole, de formation, d'actions citoyennes, massages thérapeutiques, self-défense...

Pour les femmes qui se séparent de leur conjoint, l'équipe assure un suivi post hébergement. L'objectif de l'intervention est d'assurer la sécurité des femmes et des enfants, de donner du pouvoir aux femmes violentées et de réparer les effets néfastes de la violence sur la vie des femmes. Les femmes sont vues comme des victimes qui ont le pouvoir et la capacité d'agir. Elles peuvent donc apprendre à avoir un contrôle sur leur vie.

Cependant, chaque femme avance à son rythme. Les travailleuses respectent ce chemin et leurs choix. L'accompagnement proposé permet aux femmes de cheminer en toute sécurité vers la reprise de confiance en soi.

L'intervention auprès des enfants

Les enfants, également victimes, sont accompagnés par une équipe éducative spécialement formée qui comprend leur vécu spécifique.

En effet, les enfants exposés aux violences conjugales connaissent des problèmes importants de santé physique et mentale qu'il est nécessaire de prendre en charge de manière adaptée.

ASBL SOLIDARITÉ FEMMES ET REFUGE POUR FEMMES BATTUES

Des services ambulatoires

Une ligne téléphonique ouverte 24h/24, 7j/7. Cette ligne est gérée par les travailleuses spécialisées de l'association.

Une consultation et/ou un suivi psychosocial individuel hors hébergement, accessible à toutes les femmes qui ont une demande d'écoute, de conseils, d'aide ou d'accompagnement thérapeutique.

Des consultations juridiques spécialisées dans les problèmes de violences de couple. Elles sont tenues par la juriste de l'asbl sur rendez-vous.

Les groupes « les chanceuses »

Ils permettent aux femmes maltraitées de sortir de l'isolement et du silence, de faire des apprentissages d'autonomie, d'affirmation de soi, de nouer des liens avec d'autres femmes qui ont le même vécu. Dans ce cadre l'asbl anime des ateliers estime de soi, des ateliers de participation à des actions citoyennes, des groupes de formation à l'autodéfense verbale et physique, des activités culturelles...

Des actions de prévention des violences

L'éducation des filles et des garçons : L'asbl organise des modules d'animation sur les stéréotypes sexués en école maternelle et primaire, sur les relations amoureuses dans les écoles secondaires.

La formation les professionnels en contact avec les victimes : policiers, magistrats, médecins, éducateurs, travailleurs sociaux...Ces formations font partie du partenariat qu'a établi l'asbl avec le CVFE et PRAXIS. Ensemble, les 3 associations constituent le «pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales ».

La sensibilisation du public aux réalités des violences de couple

Coordonnées :

Adresse : Rue de l'Olive, 43 – 7100 La Louvière / Tél : 064/21.33.03 (accessible 24h/24) / solidaritefemmes@skynet.be

Site : www.solidarite-femmes.be

Page FB : <https://www.facebook.com/solidarite.femmes.3>

LE NUMÉRO VERT "ÉCOUTE VIOLENCES CONJUGALES"

Le numéro vert « Ecoute Violences Conjugales » s’inscrit dans le cadre du dispositif coordonné de lutte contre les violences entre partenaires mis en place en 2008 par le ministre Didier Donfut (en charge de la santé, de l’action sociale et de l’égalité des chances). L’objectif de ce dispositif était de renforcer la lutte contre les violences conjugales en créant une ligne téléphonique gratuite en Belgique francophone.

De par ses spécificités, notre service constitue un des premiers maillons de la chaîne d’intervention en matière de violences entre partenaires. En effet, son caractère résolument accessible, disponible, confidentiel ainsi que sa gratuité le distingue de tout autre service et le place comme une ressource de choix pour toute personne confrontée de près ou de loin à cette problématique.

Par nature, il condamne fermement toute atteinte à l’intégrité de l’autre et se veut actif dans l’élimination de la violence conjugale. Pour ce faire, toute situation de violence – qu’elle soit rapportée par une victime, un auteur, un enfant exposé, un témoin ou encore un professionnel – fera l’objet d’une intervention adaptée.

Il est important de signaler qu’il ne s’agit pas d’une ligne d’urgence.

Le lancement de la ligne « Ecoute violences conjugales » a vu le jour le 25 novembre 2009, en date de la journée internationale de la lutte contre les violences à l’égard des femmes.

Depuis cette date, le numéro vert 0800/30 0 30, est accessible 7j/7

Afin d’assurer une continuité du service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le 8 mars 2017, une bascule est assurée vers le « Télé-Accueil ». La ligne 107. C’est un service d’aide par téléphone qui permet à toute personne en difficulté ou en détresse de trouver « quelqu’un à qui parler ». Il offre également une écoute attentive, une réponse et une orientation éventuelle vers des services d’aide et de soins adéquats. Ce numéro est, tout comme le 0800/30 0 30, anonyme et gratuit.



L'APPLICATION APP-ELLES®

La lutte contre les violences faites aux femmes s'ouvre à une nouvelle dimension avec l'outil créé par Diariata N'Diaye, fondatrice de Résonantes, une association française de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles : <https://app-elles.fr/>

L'application a reçu un grand nombre de récompenses, notamment d'associations féministes et de femmes.

En novembre dernier, conscient de son succès, ses atouts et avec une volonté de faire connaître de toutes et de tous cet outil, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'association française Résonantes et Ecoute Violences Conjugales - Pôles de Ressources ont signé un partenariat pour diffuser dès à présent, en Belgique francophone, cette application destinée aux filles et femmes victimes de violences, ou qui se sentent en danger.

Comment l'application fonctionne ?

Les utilisatrices peuvent choisir 3 personnes, appelées « protectrices », qui constituent le « cercle de confiance ».

Une fois, l'alerte enclenchée, le cercle de confiance reçoit une notification mobile en simultané avec une alarme de 15 secondes. En cliquant sur la notification, s'ouvre un suivi de la situation en temps réel avec de nombreuses options possibles (contacter la police, entendre ce qui se passe,...) selon ce qui aura été convenu entre la personne et ses contacts.

Durant l'alerte, la personne émettrice comme ses contacts ont accès à plusieurs fonctions pour communiquer et s'organiser en fonction de la situation ou de l'urgence. Toutes les alertes sont automatiquement enregistrées et sauvegardées sur un cloud dès la première seconde de leur déclenchement.

Une fois terminée, l'alerte reste téléchargeable par la personne émettrice et rejouable durant 15 jours par tous les contacts ayant été alertés ! En Belgique, ce sont les Pôles de Ressources spécialisées en violences conjugales qui héberge et gère cette application.

Module de base - "Module initial"



Module complémentaire – Prise en charge des victimes



Module complémentaire – Prise en charge des auteur.e.s



Module complémentaire – Prise en charge des enfants

Journée de sensibilisation – One Day

Modules spécifiques sur demande

PRÉSENTATION

L'actualité nous rappelle régulièrement, qu'en matière de violences conjugales, la question de la sécurité des personnes (victimes et membres de la famille) doit être constamment évaluée. La prise en charge intégrée des situations de violence conjugale nécessite des repères (outils de lecture) communs entre les services consultés. Cette formation pose les bases d'un langage commun, elle invite les différents acteurs à comprendre les enjeux relationnels entre un auteur et une victime. Nous proposons une approche systémique de la violence conjugales notamment par l'acquisition d'un outil permettant l'évaluation de la dangerosité de ces situations : Le Processus de Domination Conjugale.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Compréhension des dynamiques relationnelles dans un contexte de violences conjugales
- Savoir évaluer la dangerosité des situations
- Évaluer la dangerosité
- Prendre sa place en tant qu'intervenant.e
- Acquisition d'un outil d'intervention et de communication
- Développement d'aptitudes permettant la prise en charge intégrée de situations de violence conjugale

MÉTHODO

- Alternance entre apports théoriques, expériences de terrain et exercices pratiques
- Animation basée sur l'interaction et les échanges entre professionnel.le.s

PUBLIC

Professionnel.le.s du psychosocial, justice, santé, médical et paramédical.

PROGRAMME

Jour 1 et 2 : 9h30 – 16h30

- Positionnement de base et réflexion sur les représentations
- Acquisition de concepts de base
- Impacts de la violence conjugale sur les intervenant.e.s
- Présentation du Processus de Domination Conjugale

Jour 2 – 9h30 – 16h30

- Socialisation primaire et secondaire
- Mythe fondateur du couple
- Stratégies de contrôle et positionnements de protection
- Système de justifications
- Impacts des réseaux (primaire, secondaire et tertiaire)
- Les co-apprentissages
- Victimisation / Domination

Jour 3 : 9h30 – 16h30

« Transfert vers une mise en pratique » pour les personnes intéressées).

PRÉSENTATION

Nous clarifierons le cadre d'intervention à la lumière des concepts théoriques abordés dans le module de base concernant les mécanismes des violences conjugales. Une place importante sera consacrée à la description des impacts des violences sur la victime ainsi qu'à la notion de victimisation. La violence ayant un impact destructeur sur la victime, il est important de se préoccuper de ce qu'elle provoque chez elle. La formation propose de développer les éléments permettant aux intervenant.e.s de soutenir et de renforcer le processus de dévictimation tant avant la crise que pendant ou après. Elle propose de définir et d'adopter des stratégies d'intervention propres aux contextes rencontrés et aux demandes des personnes, sans négliger la notion d'impact qu'a cette problématique sur les intervenant.e.s. Les notions de de travail en réseau et de concertation intersectorielle seront également abordés.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module « initial »

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de victimisation
- Outiller les professionnels afin d'accompagner et soutenir le processus de dévictimation des personnes victimes de violences conjugales.
- Re-connaître les impacts des violences afin de soutenir les victimes.
- Éviter les phénomènes de double victimisation.
- Soutenir la parentalité
- Comprendre le syndrome d'incapacité acquise.

MÉTHODO

- Alternance entre apports théoriques, expériences de terrain et exercices pratiques
- Animation basée sur l'interaction et les échanges entre professionnel.le.s

PUBLIC

Tou.te.s les professionnel.le.s rencontrant des victimes de violences conjugales au sein de leurs services.

PROGRAMME

Jour 1 : 9h30 – 16h30

- Le PDC du point de vue de la victime
- Victime: État ou statut?
- Témoignage d'une victime
- Identification des impacts
- Concept d'incapacité acquise
- Troubles anxieux, troubles liés au traumatisme, troubles associés

Jour 2 : 9h30 – 16h30

- Notions de base sur la dévictimation
- Évaluation des facteurs de vulnérabilité / protection
- Étapes du changement (Prochaska & Di Clemente)
- Notions d'empowerment

Jour 3 : 9h30 – 16h30

- Construire une intervention cohérente
- Mise en pratique sur l'accueil, la prise en charge d'une victime en y intégrant le stress post traumatique, l'ambivalence, la notion affiliation et de vision du monde.

PRÉSENTATION

« Accueillir, orienter et accompagner des auteur.e.s de violences conjugales ». L'objectif est d'inviter les participant(e)s à questionner leurs représentations concernant les auteur.e.s, et les amener à « monter sur la scène » et à « jouer certains extraits de la pièce ».

Thèmes des journées :

« Qui suis-je par rapport aux auteur.e.s de violences conjugales »

« typologie des auteur.e.s ; comment aller à leur rencontre ? »

« Comment intervenir auprès des auteur.e.s ? »

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module « initial »

OBJECTIFS

- Découvrir qui sont les auteur.e.s
- Comment accueillir les auteur.e.s (approche motivationnelle et aspects spécifiques du travail sous contrainte).
- Découvrir les stades dans un processus de changement, les enjeux en œuvre et les mécanismes de défense.
- Développer des stratégies d'intervention qui permettent aux auteur.e.s de dévoiler leurs actes de violence
- Définir les concepts de sévérité et de dangerosité dans le travail d'accompagnement des auteurs.
- Tenir compte de l'impact de la problématique sur les intervenant.e.s et sur les équipes.
- Ouvrir sur le réseau et la coopération.

MÉTHODO

- Alternance entre apports théoriques, expériences de terrain et exercices pratiques
- Animation basée sur l'interaction et les échanges entre professionnel.le.s

PUBLIC

Tou.te.s les professionnel.le.s rencontrant des victimes de violences conjugales au sein de leurs services.

PROGRAMME

Jour 1 : 9h30 - 16h30

- Inviter les participant.e.s à cerner et mettre en réflexion le positionnement de leurs institutions
- Identifier leurs représentations par rapport aux auteur.e.s et éprouver un 1^{er} contact dans le cadre de l'accueil téléphonique.

Jour 2 : 9h30 – 16h30

- Aborder la question des profils d'auteur.e.s au travers de points de repères théoriques, développer des stratégies d'intervention qui leur permettent de dévoiler leurs actes au travers d'une mise en situation
- Susciter une demande minimale.
- Découvrir les aspects spécifiques de l'aide contrainte. Réflexions autour des exigences de la masculinité.

Jour 3 : 9h30 – 16h30

- Découvrir les différentes cibles à travailler pour amener la personne à se responsabiliser, apprendre à cibler les interventions, à la lumière de la théorie des stades du changement.
- Approcher les concepts de sévérité et de dangerosité dans le travail d'accompagnement des auteur.e.s.

PRÉSENTATION

Il aura fallu attendre longtemps pour considérer à sa juste mesure la détresse et la souffrance des enfants exposés à la violence conjugale.

Aujourd'hui les dernières recherches montrent combien le développement de ces enfants se trouve perturbé et combien il est primordiale de proposer une prise en charge spécifique.

Cette formation propose de comprendre la spécificité de l'exposition à la violence conjugale du point de vue de l'enfant.

Nous y intégrons des lectures permettant une intervention centrée sur les facteurs de dangerosité et facteurs de protection.

Par ailleurs cette formation aborde des notions de soutien à la parentalité.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le module « initial »

OBJECTIFS

Mettre l'enfant au cœur de nos préoccupations (ne pas secondariser l'enfant dans les violences conjugales).

MÉTHODO

- Alternance entre apports théoriques, expériences de terrain et exercices pratiques
- Animation basée sur l'interaction et les échanges entre professionnel.le.s

PUBLIC

Professionnel.le.s du psychosocial, police, justice, médical rencontrant des victimes et/ou des auteurs et/ou de l'enfances et de la petite enfance.

PROGRAMME**Jour 1 : 9h30 - 16h30**

- Rappel au sujet du contexte de violence conjugale
- Enfant témoin ? enfant Exposé ? enfant victime ?
- Place de l'enfant dans la violence conjugale
- Impacts
- Conflit de loyauté
- Théorie de l'attachement

Jour 2 : 9h30 - 16h30

- Identifier les facteurs de protection
- Analyse des besoins des enfants victimes
- Pistes pour l'intervention
- Impact de la violence conjugale sur la parentalité (sur le parent victime et sur le parent auteur)
- Sécurité de l'enfant après la séparation (coparentalité et parentalité en parallèle)

PRÉSENTATION

Dans le cadre de votre secteur de travail, vous êtes amené.e à rencontrer des situations où des violences conjugales sont présentes, vous vous questionnez sur les attitudes à adopter avec une victime, un.e auteur.e ou un enfant, vous êtes inquiet.e.s par rapport à des situations critiques ou encore vous voudriez orienter des personnes vers des services spécialisés,... Ces préoccupations seront au centre de cette journée de sensibilisation,

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Sensibiliser les professionnel-le-s aux mécanismes des violences conjugales et intrafamiliales, leur proposer une lecture du phénomène qui intègre les victimes et les auteur-e-s dans le but de les réorienter de manière adéquate vers des services spécialisés.

MÉTHODO

- Alternance entre apports théoriques, expériences de terrain et exercices pratiques
- Animation basée sur l'interaction et les échanges entre professionnel.le.s

PUBLIC

Tout.e professionnel.le hors secteur psycho-social.

PROGRAMME

Journée de sensibilisation

- Illustrations de situations par des séquences vidéo
- Identification des ressources disponibles
- Proposition d'un modèle de lecture des mécanismes spécifiques à ce contexte
- Reconnaissance de l'impact des violences conjugales sur les travailleur.se.s

FORMATIONS EN PROVINCE DE BRABANT WALLON

Informations - Nathalie RUYSKART

nathalie.ruyskart@brabantwallon.be

010 23 62 32

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT VIA CE LIEN UNIQUE :

<https://forms.office.com/e/fQLDjK5kjQ>

Modules		Jour 1	Jour 2	Jour 3
Module initial		15/05/23	22/05/23	31/05/23
Module victimes		01/06/23	08/06/23	15/06/23
Module enfants		05/04/23	19/04/23	/
Module auteurs		16/06/23	23/06/23	30/06/23

FORMATIONS EN PROVINCE DE HAINAUT

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :
info.vegga@hainaut.be
071 44 72 19 et 0497 942 860

Modules	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Module victimes - 1	06/04/23	12/04/23	19/04/23
Module victimes - 2	04/10/23	11/10/23	18/10/23
Module enfants	15/09/23	22/09/23	/
Module auteurs	06/10/23	13/10/23	20/10/23

FORMATIONS EN PROVINCE DE LIÈGE

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :

Sabine SCRUEL

sabine.scruel@provincedeliege.be

04 279 27 54

Modules	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Module initial - 1 	12/04/23	24/04/23	26/04/23
Module initial - 2 	22/05/23	05/06/23	12/06/23
Module victimes	19/05/23	26/05/23	02/06/23
Module auteurs	04/12/23	11/12/23	18/12/23

FORMATIONS EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS :

Patty SCHMIT

p.schmit@province.luxembourg.be

063 21 24 73

Modules	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Module initial	04/09/23	12/09/23	18/09/23
Module victimes	05/10/23	10/10/23	18/10/23
Module enfants	03/10/23	09/10/23	/
Module auteurs	07/06/23	12/06/23	19/06/23

FORMATIONS EN PROVINCE DE NAMUR

Informations : Myriam SABRIR
myriam.sabrir@province.namur.be
081/775293

INSCRIPTIONS :

UNIQUEMENT VIA LE LIEN CORRESPONDANT AU MODULE SOUHAITÉ

Modules	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Module initial – 1 https://sondage.province.namur.be/index.php/582623/lang-tr COMPLET	25/05/23	01/06/23	08/06/23
Module initial – 2 https://sondage.province.namur.be/index.php/942278/lang-tr COMPLET	06/09/23	11/09/23	19/09/23
Module victimes https://sondage.province.namur.be/index.php/529127/lang-fr COMPLET	09/06/23	16/06/23	23/06/23
Modules enfants https://sondage.province.namur.be/index.php/464215/lang-fr COMPLET	13/11/23	20/11/23	/
Modules auteurs https://sondage.province.namur.be/index.php/742924/lang-fr COMPLET	16/11/23	23/11/23	30/11/23

MODULES SPÉCIFIQUES SUR COMMANDE

MODULES SPÉCIFIQUES - ONE

Informations
Géraldine DUTOIT
geraldine.dutoit@one.be
02 436 97 35

Modules	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Module 1 – Hainaut	05/06/23	14/06/23	22/06/23
Module 2 – Namur	16/11/23	23/11/23	30/11/23

MODULES SPÉCIFIQUES - FÉDÉRATION LAÏQUE DES CENTRES DE PLANNINGS FAMILIAUX

Inscriptions
Anna METRAL
ametral@planningfamilial.net
02 505 60 68

Modules	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Module enfants	07/02/23	16/02/23	/
Module victimes	07/03/23	09/03/23	21/03/23
Module initial	30/11/23	07/12/23	14/12/23

MODULES SPÉCIFIQUES - A.M.A

Inscriptions

Léa COURTOIS

formations@ama.be

02 513 62 25

Intervisions

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Intervision – 3 heures	25/04/23	06/06/23	27/06/23
	Jour 4	Jour 5	Jour 6
	03/10/23	07/11/23	05/12/23

MODULES SPÉCIFIQUES - « POLICE LIÈGE »

Informations

ECOPOL - Caroline PARMENTIER
caroline.parmentier@provincedeliege.be

Modules	Jour 1	Jour 2
Module Police - 1	16/05/23	25/05/23
Module Police - 2	08/06/23	13/06/23
Module Police - 3	13/11/23	20/11/23